



# pen possibilities

# Agenda



- 1. Ordre du jour simplifié
- 2. EUROAPI : création d'un leader mondial des principes actifs
- 3. Positions concurrentielles, stratégie commerciale et performances opérationnelles 2022
- 4. Résultats consolidés 2022 et perspectives
- 5. Feuille de route ESG
- 6. Gouvernance et travaux du Conseil

- 7. Politique de rémunération
- 8. Rapports des Commissaires aux Comptes
- 9. Présentation des résolutions
- 10. Questions écrites
- 11. Questions Réponses
- 12. Votes



# Ordre du jour simplifié

Amira Kabani Secrétaire de l'Assemblée Générale

# Ordre du jour 1/3

### **euroapi**

#### De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

- 1. Approbation des comptes sociaux au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022
- 2. Approbation des comptes consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022
- 3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022
- 4. Ratification de la cooptation de Mattias Perjos en qualité d'administrateur de la Société
- 5. Fixation du montant de la rémunération globale allouée au conseil d'administration de la Société
- 6. Approbation des informations mentionnées au I de l'article L. 22-10-9 du code de commerce
- 7. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ou attribués au titre du même exercice à la Présidente du conseil d'administration de la Société
- 8. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ou attribués au titre du même exercice au Directeur général de la Société
- 9. Approbation de la politique de rémunération des membres du conseil d'administration
- 10. Approbation de la politique de rémunération de la Présidente du conseil d'administration
- 11. Approbation de la politique de rémunération du Directeur général
- 12. Autorisation à donner au conseil d'administration en vue de l'achat par la Société de ses propres actions
- 29. Approbation d'engagements concernant le paiement d'une indemnité de non-concurrence et d'une indemnité de fin de mandat entre la Société et M. Karl Rotthier en date du 4 mai 2022 (conventions visées à l'article L. 225-38 du code de commerce)



# Ordre du jour 2/3

#### De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- 13. Autorisation à donner au conseil d'administration en vue de réduire le capital social par voie d'annulation d'actions dans le cadre de l'autorisation de rachat de ses propres actions
- 14. Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires
- 15. Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et offre au public (en dehors des offres visées au paragraphe 1° de l'article L. 411-2 du code monétaire et financier)
- 16. Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cadre d'une offre au public au profit d'investisseurs qualifiés ou d'un cercle restreint d'investisseurs visée au paragraphe 1° de l'article L. 411-2 du code monétaire et financier
- 17. Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription décidée aux termes de la Quatorzième résolution, de la Quinzième résolution et de la Seizième résolution ci-dessus
- 18. Autorisation à consentir au conseil d'administration, en cas d'émission d'actions ou de toute valeur mobilière avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, de fixer le prix d'émission dans la limite de 10 % du capital social
- 19. Délégation de compétence à conférer au conseil d'administration à l'effet de décider l'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de bénéficiaires



# Ordre du jour simplifié 3/3

### De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- 20. Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, en cas d'offre publique comportant une composante d'échange initiée par la Société
- 21. Délégation de pouvoir à consentir au conseil d'administration à l'effet de décider l'émission d'actions ordinaires de la Société ou de valeurs mobilières donnant accès par tous moyens, immédiatement et/ou à terme, au capital de la Société, dans la limite de 10 % du capital, pour rémunérer des apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de sociétés tierces en dehors d'une offre publique d'échange
- 22. Limitations globales du montant des émissions effectuées en vertu des délégations objets des résolutions ci-dessus et de la Vingtseptième résolution ci-dessous
- 23. Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres
- 24. Autorisation à donner au conseil d'administration de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions de la Société, conformément aux dispositions des articles L. 225-177 et suivants du code de commerce, emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription
- 25. Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre, conformément aux dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du code de commerce, emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription
- 26. Limitations globales du montant des émissions pouvant être effectuées en vertu des autorisations à consentir au conseil d'administration à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions ou des actions gratuites
- 27. Délégation à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société au profit des salariés adhérant au plan d'épargne entreprise
- 28. Pouvoirs pour les formalités



# EUROAPI Création d'un leader mondial des principes actifs

Viviane Monges

Présidente du Conseil d'administration



# 2020 – 2022

### Création d'une société indépendante, cotée sur Euronext Paris



#### 24 février 2020

Sanofi annonce son intention de créer EUROAPI, société indépendante spécialiste des principes actifs pharmaceutiques

#### 18 janvier 2021

Karl Rotthier est nommé Directeur général d'EUROAPI

#### Juillet 2021

Viviane Monges est nommée Présidente du Conseil de Surveillance d'EUROAPI

#### 3 mai 2022

L'AG de Sanofi autorise la distribution des actions

#### 17 mars 2022

Le Conseil de Sanofi décide de soumettre à l'AG la distribution de 58% des actions d'EUROAPI

#### Décembre 2021

Fin du processus de séparation des activités d'EUROAPI

#### 6 mai 2022

Premier jour de cotation sur Euronext Paris

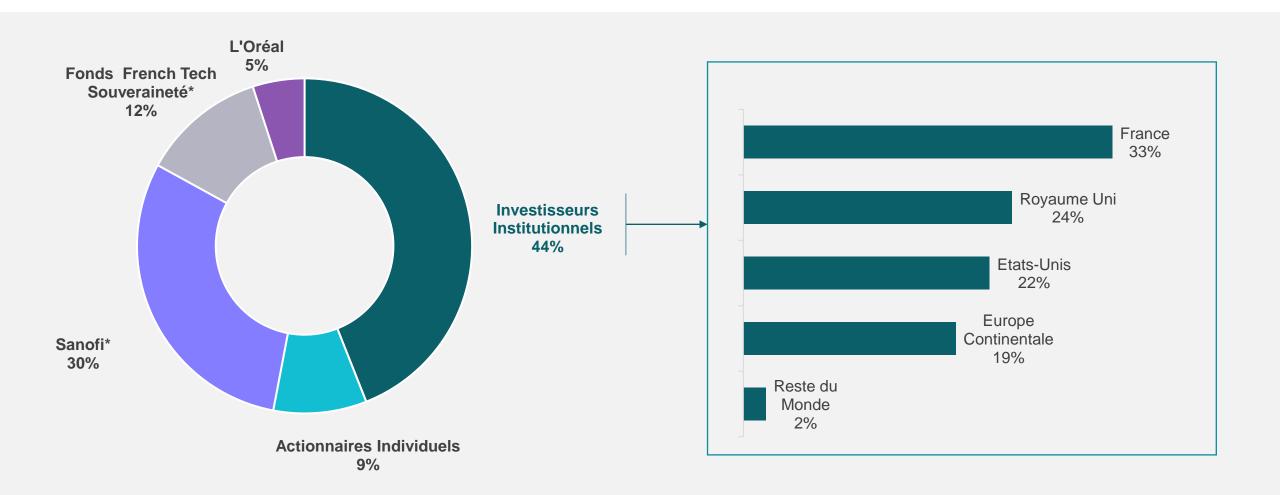


#### 10 mai 2022

Distribution des actions EUROAPI

# Un actionnariat stable et engagé





<sup>\*:</sup> engagement de conservation de deux ans à compter du 6 mai 2022

#### Partenariat avec Sanofi



Une relation gouvernée par différents accords renouvelables en mai 2027 Fabrication et approvisionnement **par Euroapi** de certains principes actifs pharmaceutiques pour Sanofi (« *Global Manufacturing Agreement »*)

Clauses de protection partielle des deux parties, notamment en cas d'évolution significative de l'environnement macro-économique (prix des matières premières, prix de l'énergie)

Fabrication **par Sanofi** de certains principes actifs pharmaceutiques distribués par Euroapi, dont les sels dérivés de la Vitamine B12 (« *Reverse Manufacturing Agreement » et « Distribution Agreement »)* 

Contrat-cadre structurant les activités de **CDMO** ("*Master Agreement for Development and GMP Manufacturing Services*")

#### **OBJECTIF**

Construire ensemble un partenariat de long terme bénéfique aux deux sociétés

# Euroapi : un leader mondial des principes actifs



2 activités

API
Solutions

CDMO

€976,6M

de chiffre d'affaires en 2022



~200
principes actifs pharmaceutiques



### Des positions fortes dans nos deux activités



#### **API Solutions**

Fabrication et distribution de principes actifs différenciés

N°1

#### Dans les petites molécules

- Environ 165 APIs en portefeuille
- Expertise et savoir-faire technologique
- Qualité et fiabilité

#### **CDMO**

Développement et fabrication sur mesure de principes actifs pour l'industrie pharmaceutique et les biotechnologies

N°7 Objectif : N°5 en 2025

- Portefeuille unique de technologies
- Savoir-faire historique dans les peptides et les oligonucléotides
- Equipe de Recherche et Développement dédiée

### Une stratégie de croissance







Valoriser le portefeuille produits et clients et optimiser le mix produits et géographique



Croissance et expansion des plateformes CDMO

Développer l'activité CDMO en tirant parti des capacités existantes et en développant des nouvelles plateformes et technologies



Excellence opérationnelle

Améliorer la performance financière grâce à l'optimisation des coûts et du fonds de roulement

### **Des engagements ESG ambitieux**











Offrir des produits sûrs et une chaîne d'approvisionnement résiliente et responsable

Accélérer l'innovation pour un environnement durable

Créer un environnement de travail sûr et multiculturel

Maintenir une gouvernance d'entreprise de premier ordre

# Une politique d'allocation du capital cohérente avec la stratégie de croissance



Croissance

Investissements destinés à soutenir la croissance organique (Recherche et Développement, investissements industriels,...)

Acquisitions complémentaires ciblées (Nouvelles technologies, présence géographique)

Rémunération des Actionnaires

Objectif de versement d'un dividende en 2026 (Année fiscale 2025)



Positions concurrentielles, stratégie commerciale, performances opérationnelles 2022

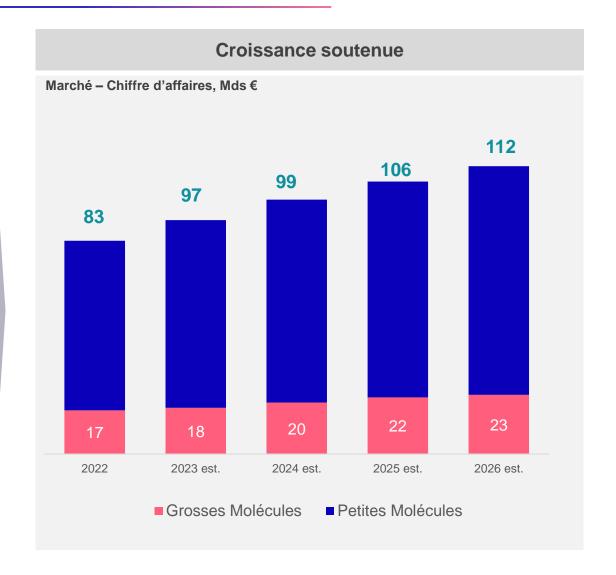
Karl Rotthier
Directeur général



# Un marché de plus de 70 milliards d'euros





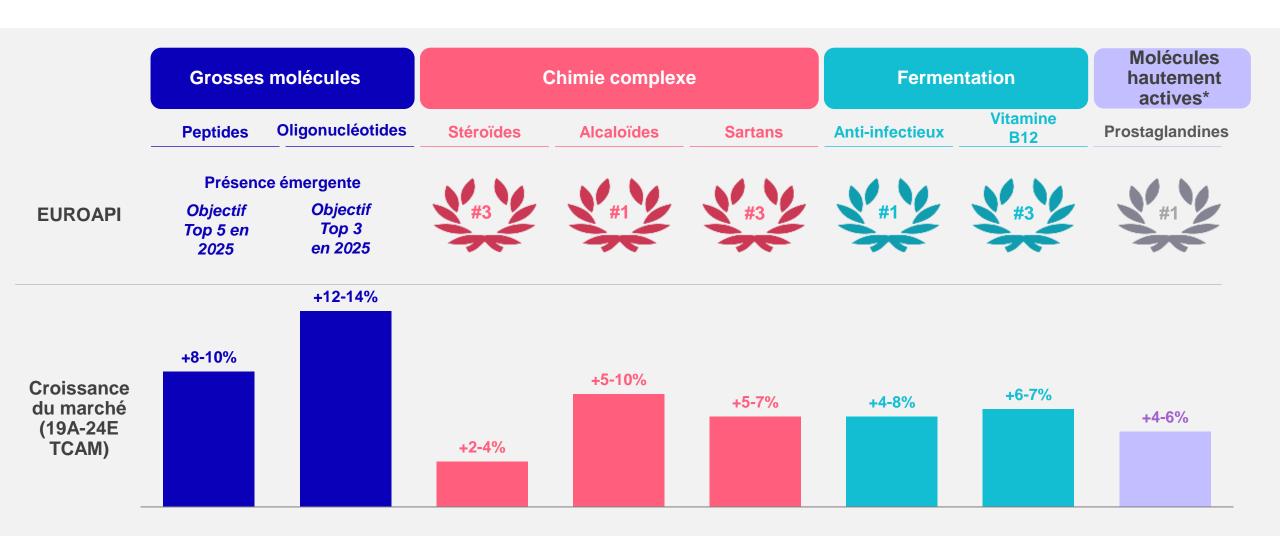


Noto:

Voir Document d'Enregistrement Universel d'Euroapi

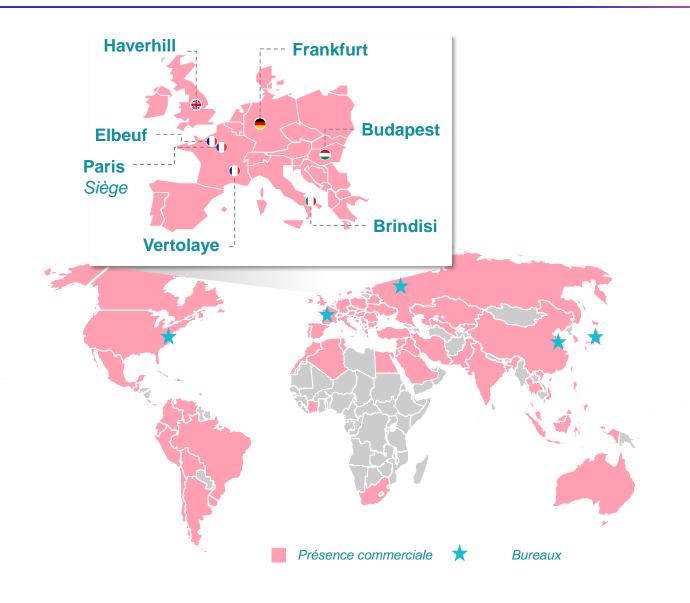
### Des positions solides sur les segments les plus dynamiques du marché





# Une présence globale et une empreinte industrielle unique avec six sites de développement et de fabrication en Europe





#### Haverhill

Chimie en continu et séchage par atomisation

#### St Aubin-lès-Elbeuf

Fermentation et Vitamine B12

#### **Vertolaye**

API, Corticostéroïdes Micronisation et Chimie du solide

#### **Francfort**

APIs, Oligonucléotides et Peptides

#### **Budapest**

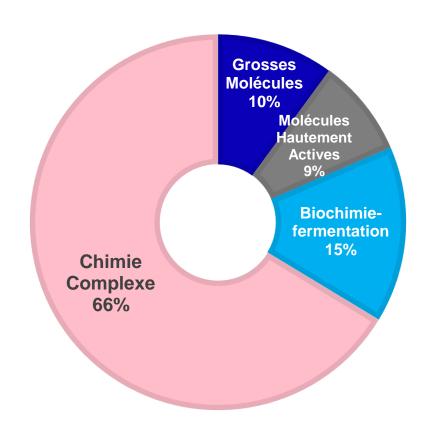
API et Prostaglandines

#### **Brindisi**

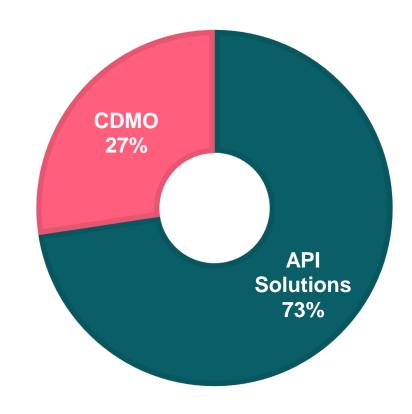
APIs, Anti-infectieux, Chimie et Biochimie



#### CHIFFRE D'AFFAIRES 2022 PAR MOLÉCULE



#### CHIFFRE D'AFFAIRES 2022 PAR ACTIVITÉ



# API Solutions : faire de l'excellence commerciale un moteur de croissance de l'activité



#### Augmentation des capacités

900

**Prostaglandines** 



Vitamine B12

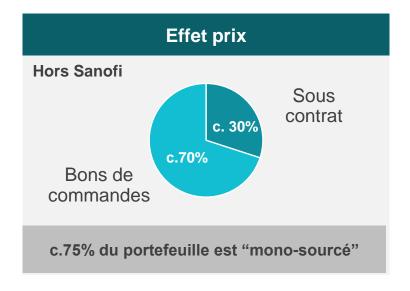


Hormones

#### Ventes croisées

50% du chiffre d'affaires généré par des clients qui achètent plus de 4 APIs

80-90% des clients achètent moins de 3 APIs



#### **Nouveaux clients**

Pays émergents

#### Extension du nombre d'API

API nouvellement mis à disposition par Sanofi

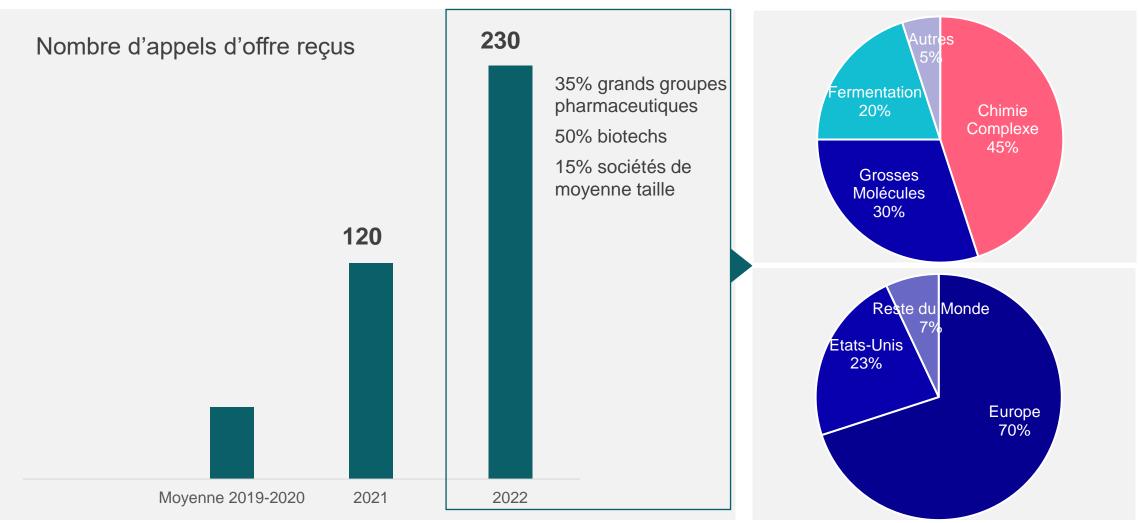
#### Projets de rapatriation

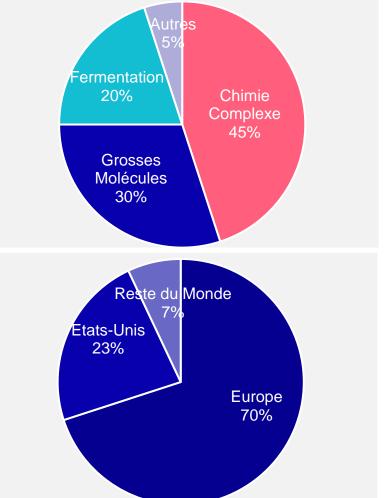


Indépendance et souveraineté européenne

# **CDMO**: tirer parti d'une offre technologique unique pour accompagner les innovateurs







# 2022 : mise en œuvre rigoureuse de la stratégie en dépit des vents contraires externes et internes



Vents contraires

Environnement inflationniste (prix des matières premières et de l'énergie)

Suspension provisoire volontaire de la production de prostaglandines sur notre site de Budapest

Croissance du chiffre d'affaires portée par les activités API Solutions et CDMO

Croissance de la marge brute et du "Core EBITDA"

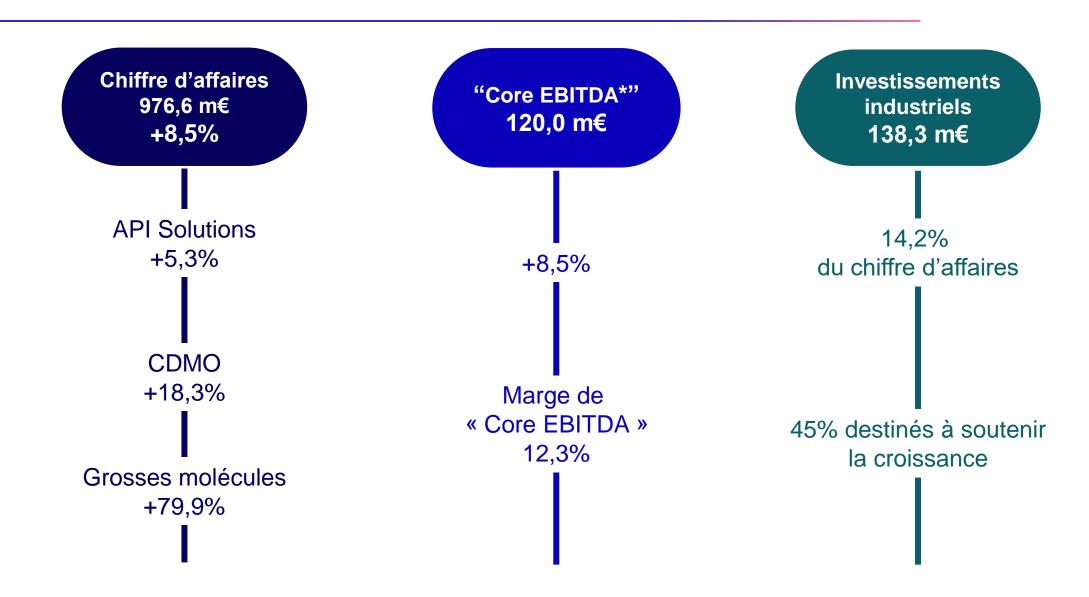
Performance opérationnelle

Lancement d'importants projets d'investissement destinés à soutenir la croissance

Exécution de la feuille de route ESG

Accélération de la transformation de l'entreprise





# Lancement d'importants projets d'investissement destinés à soutenir la croissance



Juillet 2022 - 24 m€\* dans la construction d'une chaufferie à biomasse à Elbeuf

- Production de 140 000 tonnes de vapeur par an
- Réduction de 76% des émissions de CO<sub>2</sub>

Octobre 2022 - 18 m€ dans un nouvel équipement de pointe à Francfort

Augmentation de la production de Peptides et
 Oligonucléotides à cc.500 kg par an d'ici 2025

Janvier 2023 – 40 m€\*\* destinés à augmenter les capacités de production de Vitamine B12 à Elbeuf

 Nouvelle génération de fermentation sans nitrite permettant une diminution des déchets et une réduction de la consommation d'eau

#### **Retour sur investissement**

< 3 ans < 7 ans pour les projets stratégiques

#### **Taux de Rentabilité Interne**

≥ 25%

<sup>\*: €24.6</sup>m avant €10.4m d'euros d'aides de l'Etat Français (Plan *France Relance*) financées par l'ADEME

<sup>\*\* :</sup> avec le soutien financier de 7,9 millions d'euros au total, provenant du gouvernement français dans le cadre du plan de Relance, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN) et de la région Normandie.

# Accélération de la transformation de l'entreprise Vers une société plus agile, plus réactive et plus centrée sur ses clients



Rationaliser et simplifier les processus et les outils

Accélérer la stratégie d'excellence opérationnelle et commerciale

Accélérer la feuille de route du CDMO

Adapter notre modèle opérationnel pour soutenir la feuille de route CDMO

Améliorer les processus d'achat pour mieux gérer les coûts des intrants et atténuer les risques liés aux achats

Faire de la transition énergétique un avantage concurrentiel -Accroître l'utilisation des sources d'énergie alternatives

Améliorer l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement pour mieux servir nos clients

Optimiser le potentiel de nos actifs industriels pour améliorer la compétitivité

Stimuler la croissance et la rentabilité grâce à 50 millions d'euros annuels de création de valeur à horizon 2026



# Résultats consolidés 2022 et Perspectives

**Antoine Delcour** 

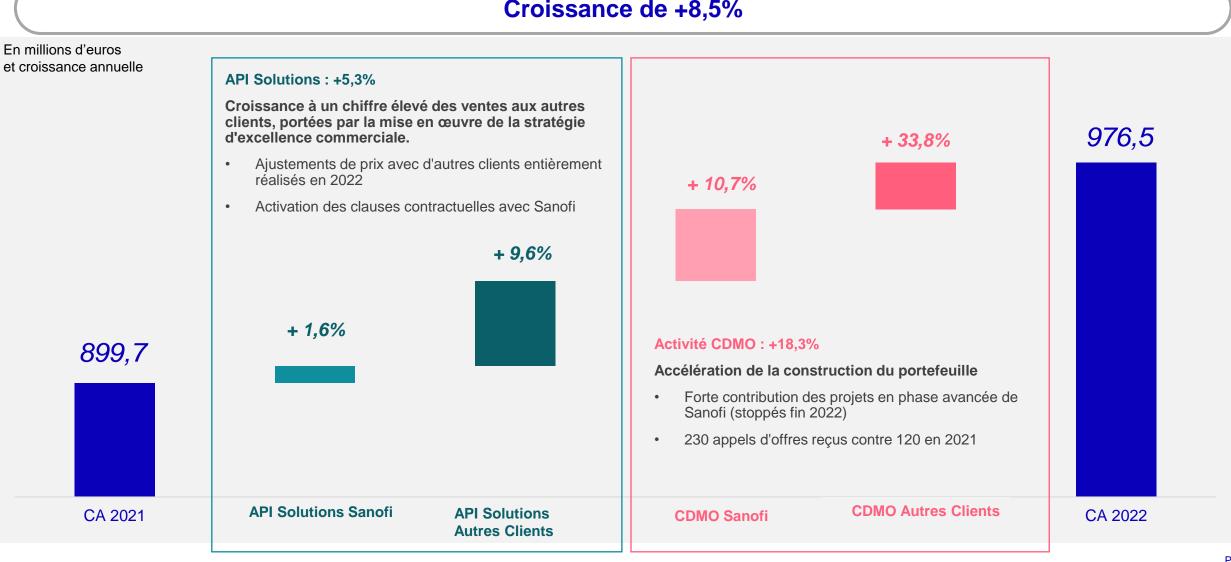
Directeur financier



#### **Evolution du chiffre d'affaires**



### Croissance de +8,5%



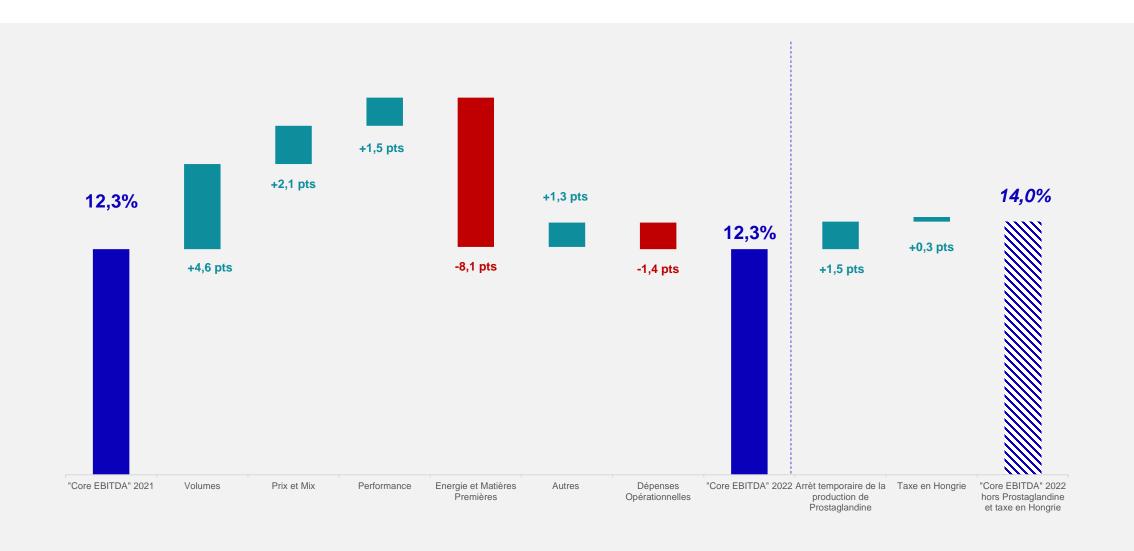
# Contribution accrue des grosses molécules, en ligne avec la stratégie de croissance



Par type de molécule	2022	∆% vs 21	Eléments-clés
Grosses molécules <sup>1</sup>	€98,4m	+79,9%	Performance portée par une demande élevée de Peptides et d'Oligonucléotides
			Activité effectée per le révision à le baisse enticipée d'un contrat
Molécules hautement actives	€82,2m	-19,0%	Activité affectée par la révision à la baisse anticipée d'un contrat d'hormones vétérinaires et par la suspension temporaire de la production de prostaglandines sur le site de Budapest
Biochimie et molécules dérivées de la fermentation	€148,3m	-3,9%	Baisse des volumes de Sanofi, avec pour conséquence la transformation du site de Brindisi
Chimie complexe	€647,7m	+9,9%	Croissance tirée par les activités API Solutions et CDMO en phase commerciale (volumes et prix)

# Augmentation de la marge brute malgré la hausse des coûts de l'énergie et des matières premières - Impact négatif de la suspension de la production de prostaglandines





#### Résultats consolidés

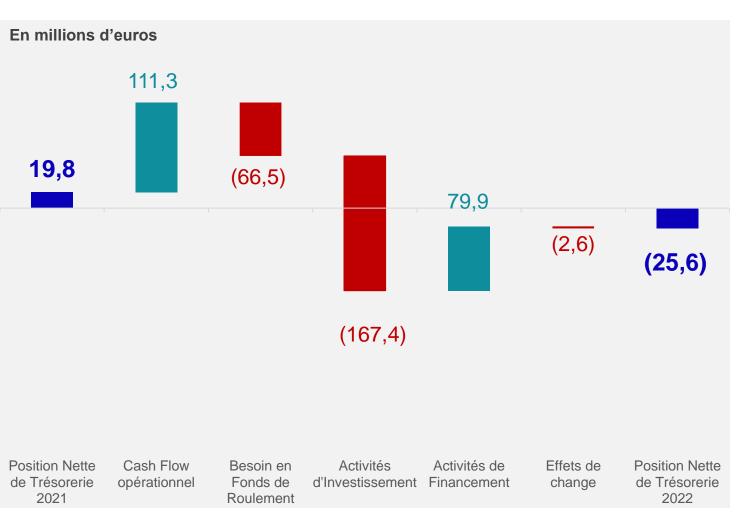


En millions d'euros	2022	2021	Evolution
Chiffre d'affaires	976,6	899,8	+8,5%
Marge brute	176,9	153,3	
Taux de Marge brute	18,1%	17,0%	
« Core EBITDA »	120,0	110,6	+8,5%
Marge de « Core EBITDA »	12,3%	12,3%	
Résultat net	(15,0)	n.a.	

- Chiffre d'affaires en hausse de 8,5 %, grâce à la dynamique commerciale des solutions API et CDMO
- Augmentation de la marge brute malgré l'impact de la suspension de la production de prostaglandines à Budapest
- Hors dépréciation d'actifs pour (28,8) M€, le résultat net aurait été de 13,8 M€.

#### Bilan solide et flexibilité financière





Ratio de Dette Nette sur Fonds Propres à la fin décembre 2022 : 2,3

450 million d'euros de Facilités de Crédit Renouvelable (Crédit Revolving Facility – "RCF)"

« Core Free Cash Flow » (54,2) millions d'euros comparé à 79,8 millions d'euros en 2021, y compris (29,6) € d'impact non-récurrent lié à la scission

Chiffres arrondis
P. 32







Croissance du chiffre d'affaires comprise entre +7 % et +8 %



Marge de « Core EBITDA » comprise entre 12,0% et 14,0%



Investissements industriels entre 120 et 130 millions d'euros



### Perspectives à moyen terme



Croissance du chiffre d'affaires comprise entre +7 % et +8 % en moyenne sur la période 2023-2026, portée par une progression à deux chiffres du chiffre d'affaires réalisé avec les Autres Clients (API Solutions et CDMO)



Marge de Core EBITDA supérieure à 20% en 2026 (vs. 2025 initialement attendu), et supérieure à 18% en 2025



510 millions d'euros d'investissements (Capex)



Taux de conversion du Core Free Cash-Flow compris entre 50% et 53% d'ici à 2025

#### **Evénements récents**



Redémarrage complet de la production de prostaglandines à Budapest

Finalisation de la transformation de l'organisation de la R&D - Création de plateformes technologiques en soutien des opérations (dont Petites molécules phases amont, Petites Molécules Phases avancées, Peptides et Oligonucléotides, Biotechnologie, Ingénierie des particules)

Environ 20 nouveaux clients pour l'activité API Solutions depuis le début de l'année— Extension du portefeuille de principes actifs via la production de produits intermédiaires

Poursuite du déploiement de l'activité CDMO

46 appel d'offres reçus à fin mars, doublement du nombre de demandes dans les grosses molécules

Contrat de 4 ans avec Novéal, filiale de L'Oréal pour le développement et l'industrialisation de procédés de fabrication de principes actifs cosmétiques innovants

Partenariat avec SQY Therapeutics sur un oligonucléotide antisens visant à traiter une maladie génétique rare (myopathie de Duchenne)



# Feuille de route ESG

Viviane Monges

Présidente du Conseil d'administration



## Nos engagements











### Offrir des produits sûrs et une chaîne d'approvisionnement résiliente et responsable

Nous fournissons des produits de haute qualité et nous nous efforçons d'être un partenaire fiable de la chaîne d'approvisionnement pharmaceutique.

# Accélérer l'innovation pour un environnement durable

Nous souhaitons développer des procédés et des services innovants, durables de par leur conception.

### Créer un environnement de travail sûr et multiculturel

Nous assurons la sécurité de nos employés et un environnement enrichissant pour tous.

### Maintenir une gouvernance d'entreprise de premier ordre

Nous travaillons en permanence avec nos parties prenantes internes et externes pour promouvoir la conformité et les pratiques équitables

## **Objectifs et réalisations 2022**





Accélérer l'innovation pour un environnement durable





Créer un environnement de travail sûr et multiculturel

1,8

30% de femmes à des postes de direction d'ici à 2025

Taux de fréquence des accidents au travail déclarés avec arrêt de 1,5 d'ici à 2025\*

Taux de fréquence de tous les accidents au travail déclarés avec et sans arrêt de 2,5 d'ici à 2025\*

Maintenir une gouvernance d'entreprise de premier ordre

Adhésion au Pacte mondial des Nations unies en 2022

100% des collaborateurs formés au code de conduite et de conformité en 2022 Signé

95%

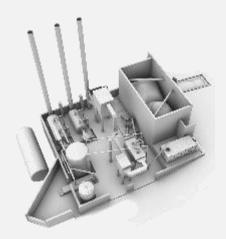
<sup>\*:</sup> accidents déclarés – par million d'heures travaillées

# Engagement Climat ~ -30% d'émissions de CO2 d'ici à 2030 (scopes 1 & 2 / vs 2020)



Construction d'une chaufferie biomasse à Elbeuf

Projet similaire à Vertolaye



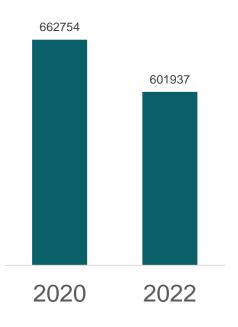
~ 100% d'électricité renouvelable sur les sites en 2025

Panneaux solaires à Haverhill en 2023



# Consommation totale d'énergie du Groupe

- 9,2% en 2 ans\*



## Chaufferie biomasse à Elbeuf Un projet créateur de valeur pour l'ensemble des parties prenantes



nvironnemen

Sociéta

24 M€ d'investissement total



Co-investissement à hauteur de 10,4 M€



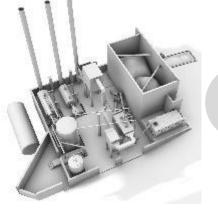
Utilisation de ressources naturelles locales (déchets de bois – moins de 100 km)

Chaufferie fabriquée en Belgique

5 entreprises locales partenaires

Collaboration avec les autorités locales

Ressources



**Impacts** 

Taux de rendement interne d'environ 25% « Payback »: 5 ans

-76% d'émissions de CO2 vs 2020 -19kt d'utilisation d'énergie fossile

> 140kt de vapeur recyclés au profit d'industriels locaux

> Production d'électricité verte (10% des besoins du site)

Alimentation de deux réseaux locaux de chauffage urbain

Production de deux API sur la liste des médicaments essentiels

Permet d'augmenter les capacités de production de Vitamine B12 du Groupe tout en réduisant les émissions de CO2

## Succès du plan d'actionnariat salarié Créer de la valeur ensemble



Taux de participation global : 67,6%

France: 91,5% - Allemagne: 69,1%



action2022

**7** Pays éligibles<sup>1</sup>

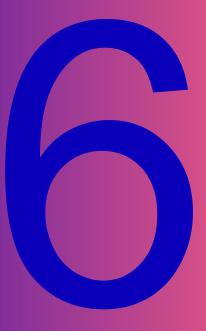
> 3 300
Collaborateurs
éligibles



# Gouvernance et travaux du Conseil

Viviane Monges

Présidente du Conseil d'administration



## Un Conseil d'administration à gouvernance duale





Viviane Monges Présidente du Conseil



Karl Rotthier Directeur général



Emmanuel Blin



Claire Giraut



Elizabeth Bastoni



Cécile Dussart



Rodolfo Savitzky



Mattias Perjos



Guillaume Mortelier



Géraldine Leveau



Adeline Le Franc





Kevin Rodier



Marie-Isabelle Penet

Mandat soumis à ratification

Indépendant

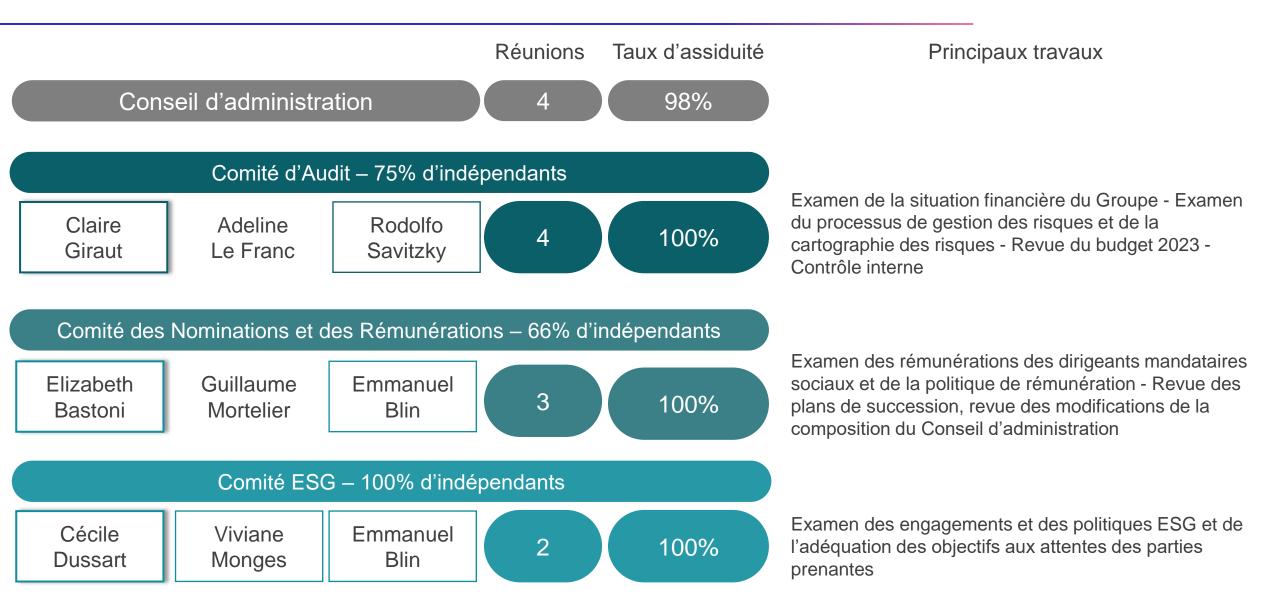
# Un Conseil d'administration équilibré et engagé soutenu par trois comités spécialisés





### Les travaux du Conseil et de ses Comités en 2022





#### Nomination d'un nouvel administrateur





Président Directeur Général de Getinge

Nationalité suédoise

## **Mattias Perjos**

Mattias Perjos est PDG de Getinge, une société cotée à la Bourse de Stockholm, qu'il a rejointe en 2017

Précédemment Directeur général de Coesia IPS Division et Coesia International (2012-2017), Directeur général de Flexlink (2006-2016), groupe qu'il a rejoint en 1998

Titulaire d'un master en ingénierie industrielle et en management

Apporte au Conseil son expérience industrielle et internationale



# Politique de rémunération des Mandataires sociaux

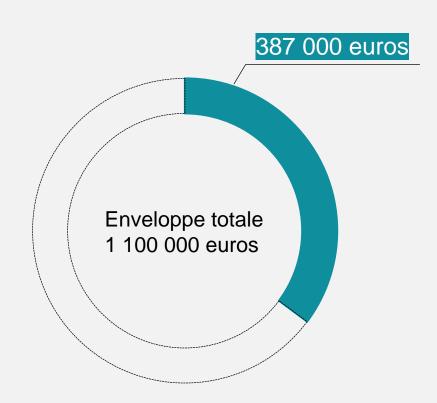
Elizabeth Bastoni

Administratrice indépendante – Présidente du Comité des Nominations et des Rémunérations



## Rémunération 2022 versée aux administrateurs indépendants



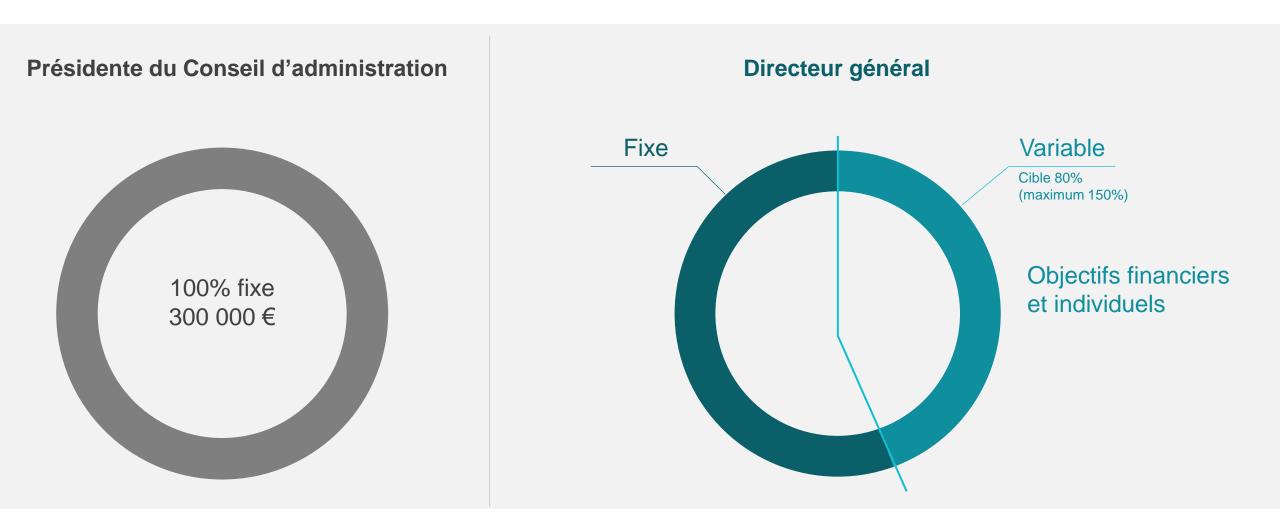


En euros	Exercic	Exercice 2021		Exercice 2022	
District and addition and an investment of the		Montants bruts			
Dirigeants mandataires sociaux non exécutifs	dus	versés	dus	versés	
Elizabeth Bastoni					
Rémunération (parts fixe et variable)	_	_	90 000,00	90 000,00	
Autres rémunérations	_	_	24 000,00	24 000,00	
Emmanuel Blin					
Rémunération (parts fixe et variable)	_	_	61 000,00	61 000,00	
Autres rémunérations	_	_	_	_	
Cécile Dussart					
Rémunération (parts fixe et variable)	_	_	52 000,00	52 000,00	
Autres rémunérations	_	_	_	_	
Claire Giraut					
Rémunération (parts fixe et variable)	_	_	72 000,00	72 000,00	
Autres rémunérations	_	_	_	_	
Corinne Le Goff					
Rémunération (parts fixe et variable)	_	_	58 000,00	58 000,00	
Autres rémunérations	_	_	8 000,00	8 000,00	
Rodolfo Savitzky(1)					
Rémunération (parts fixe et variable)	_	_	22 000,00	22 000,00	
Autres rémunérations	_	_	_	_	

<sup>(1)</sup> Rodolfo Savitzky a été nommé avec effet au 1er septembre 2022.

## Politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux en 2022

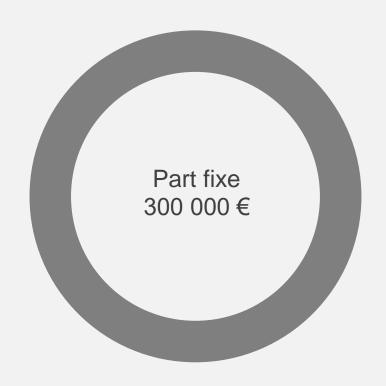




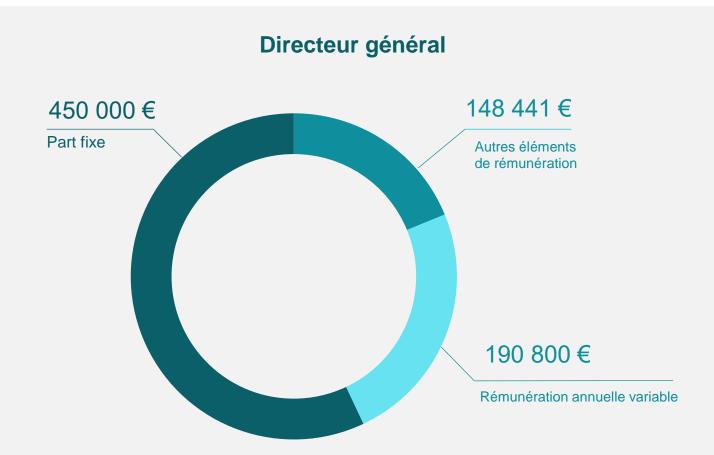
## Rémunération des dirigeants mandataires sociaux en 2022



### Présidente du Conseil d'administration



349 000 € de rémunération exceptionnelle liée à la cotation d'EUROAPI



# Rémunération variable du Directeur général au titre de 2022



Critères	Poids	Objectifs	Réalisation	Taux d'atteinte	
Objectifs financiers					
Chiffre d'affaires	20%	1 009 Mds €	977 M€	11%	39 600 €
Marge de Core EBITDA	30%	14%	12,8%	0 %	
Taux de conversion du Free Cash-flow	20%	10%	(44)%	0 %	
Objectifs individuels					
Mise en oeuvre de la feuille de route stratégique	20%	100%	140%	28%	
Critères ESG	10%	100%	140%	14%	151 200 €
Total					190 800 €

# Conseil d'administration Administrateurs indépendants - Politique de rémunération 2023

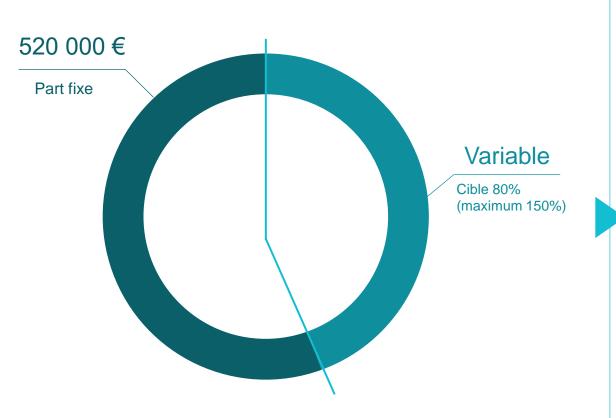




<sup>\*:</sup> Les administrateurs voyageant depuis un pays non-européen reçoivent une rémunération additionnelle de 4 000 euros par voyage

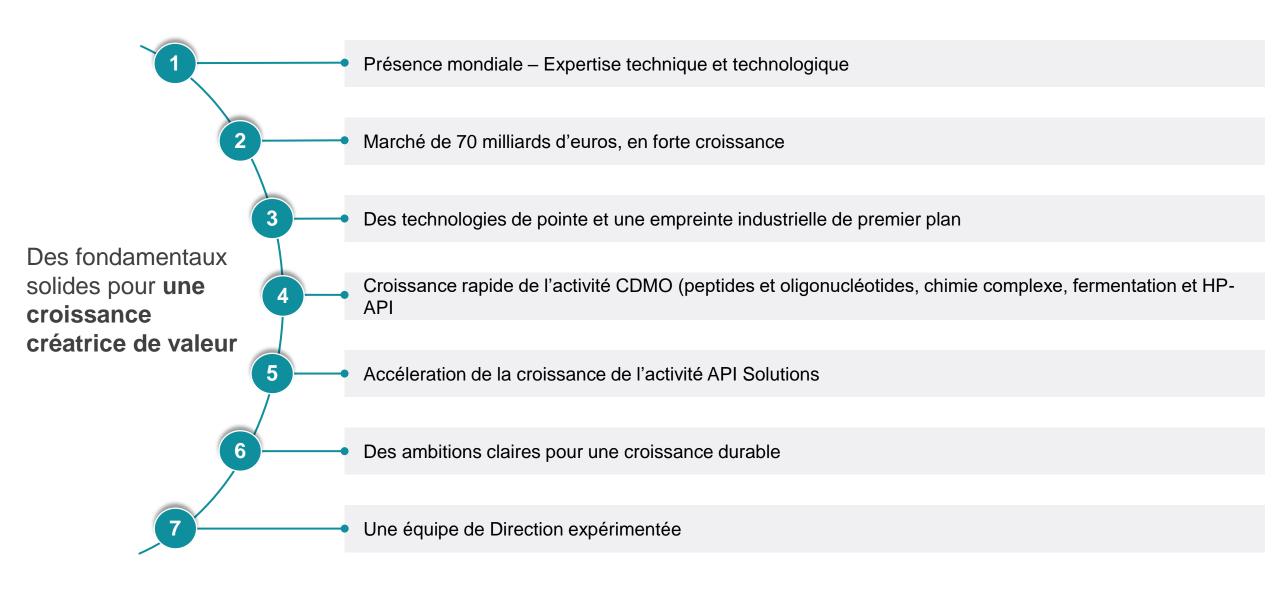
## Rémunération du Directeur général en 2023





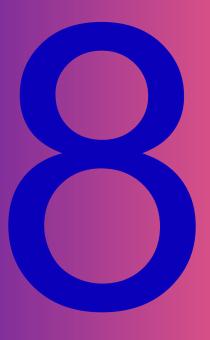
Critères	Poids
Montant du Chiffre d'affaires	20%
Marge de « Core EBITDA »	30%
Taux de conversion du « Free Cash Flow »	20%
Stimuler la croissance en soutenant des Initiatives-clés y compris une croissance à deux chiffres des ventes à d'autres clients que Sanofi	7,5%
Améliorer la productivité en se concentrant sur l'excellence opérationnelle et en accélérant la transformation du Groupe	7,5%
Veiller à ce que les principaux postes de direction soient occupés par les personnes possédant les compétences adéquates	7,5%
Critères ESG axés sur l'environnement y compris une diminution de la consommation d'énergie des scopes 1 et 2 par rapport à 2022	7,5%

# **EULOAPI**





Rapport des Commissaires aux Comptes





# **S**maire

#### 1. Rapports des Commissaires aux Comptes au titre de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Rapport sur les comptes annuels de la Société
- Rapport sur les comptes consolidés du Groupe
- Rapport spécial sur les conventions réglementées

#### 2. Rapports des Commissaires aux Comptes au titre de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- Rapport sur l'émission d'actions et de diverses valeurs mobilières avec maintien et/ou suppression du droit préférentiel de souscription
- Rapport sur la réduction du capital
- Rapport sur l'émission d'actions et/ou de diverses valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription
- Rapport sur l'autorisation d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions
- Rapport sur l'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre
- Rapport sur l'émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital réservée aux adhérents d'un plan d'épargne entreprise

— P. 56

## 1. Rapports au titre de l'Assemblée Générale Ordinaire





	Comptes annuels	Comptes consolidés	
Références	Pages 230 à 233 du Document d'Enregistrement Universel	Pages 210 à 213 du Document d'Enregistrement Universel	
Objet de notre mission	Certification que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, <b>réguliers et sincères</b> et donnent une <b>image fidèle</b> du résultat des opérations de l'exercice écoulé, de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.	Certification que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, <b>réguliers et sincères</b> et donnent une <b>image fidèle</b> du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.	
Date	Nos rapports sur les comptes annuels d'Euroapi tels qu'arrêtés par le conseil d'administration du 7 mars 2023, ont été signés en date du 15 mars 2023.		
Opinion	Certification sans réserve des comptes annuels et consolidés		

## 1. Rapports au titre de l'Assemblée Générale Ordinaire





	Comptes annuels	Comptes consolidés
Références	Pages 230 à 233 du Document d'Enregistrement Universel	Pages 210 à 213 du Document d'Enregistrement Universel
Points clés de l'audit	Evaluation des titres de participation	Reconnaissance du revenu
Vérifications spécifiques	Aucune observation sur le rapport de gestion, sur les informations relatives au gouvernement d'entreprise et sur les avantages et engagements envers les mandataires sociaux.	Aucune observation sur les informations données dans le rapport de gestion du groupe.
Autres vérifications	La présentation des comptes annuels et consolidés respecte, dar électronique unique européen (ESEF).	ns tous ses aspects significatifs, le format d'information

## 1. Rapports au titre de l'Assemblée Générale Ordinaire Autre rapport



Rapport spécial sur les conventions réglementées tel que présenté dans l'Amendement n°1 au Document d'Enregistrement Universel

- Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale (autorisées par le conseil d'administration du 4 mai 2022)
  - Engagement pris concernant le paiement d'une indemnité de non-concurrence au Directeur général
  - Engagement pris concernant le paiement d'une indemnité de fin de mandat au Directeur général

### 2. Rapports au titre de l'Assemblée Générale Extraordinaire





### Rapports spéciaux relatifs aux opérations portant sur le capital social

- Résolutions 14 à 18, 20 à 22 Emissions d'actions et de diverses valeurs mobilières avec maintien et/ou suppression du droit préférentiel de souscription
  - Proposition de délégation au conseil d'administration de la compétence, pour une durée de 26 mois et selon des plafonds définis, pour décider de l'émission d'actions et de diverses valeurs mobilières avec maintien et/ou suppression du droit préférentiel de souscription.
  - Proposition de délégation au conseil d'administration des pouvoirs, pour une durée de 26 mois, à l'effet de procéder à une émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires de votre société, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à votre société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, dans la limite de 10% du capital.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre données dans le rapport du conseil d'administration au titre des 15<sup>ième</sup> et 16<sup>ième</sup> résolutions.

Le rapport du conseil d'administration appelle de notre part l'observation suivante : il ne comporte pas la justification des modalités de détermination du prix des titres de capital à émettre dans le cadre de la 18<sup>ième</sup> résolution. En conséquence, nous ne pouvons pas donner notre avis sur les modalités de calcul de ce prix d'émission.

Par ailleurs, le rapport du conseil d'administration ne précisant pas les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre dans le cadre de la mise en œuvre des 14<sup>ième</sup>, 20<sup>ième</sup> et 21<sup>ième</sup> résolutions, nous ne pouvons donner notre avis sur le choix des éléments de calcul de ce prix d'émission.

## 2. Rapports au titre de l'Assemblée générale Extraordinaire

Rapports spéciaux (2/3)



- Résolution 13 Réduction du capital
  - Proposition de délégation au conseil d'administration des pouvoirs, pour une durée de 18 mois, pour annuler, dans la limite de 10% du capital de votre société par période de 24 mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction de capital envisagée.

- Résolution 19 Emission d'actions et/ou de diverses valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription
  - Proposition de délégation au conseil d'administration de la compétence, pour une durée de 18 mois et selon des plafonds définis, pour décider une émission avec suppression du droit préférentiel de souscription d'actions ordinaires de votre société et/ou de diverses valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires à émettre par votre société, réservée à des catégories de bénéficiaires.

Le rapport du conseil d'administration appelle de notre part **l'observation suivante : il ne comporte pas la justification des modalités de détermination du prix des titres de capital à émettre.** En conséquence, nous ne pouvons pas donner notre avis sur les modalités de calcul de ce prix d'émission.

- Résolution 24 Autorisation d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions
  - Proposition d'autoriser le conseil d'administration, pour une durée de 26 mois et selon des plafonds définis, à attribuer des actions gratuites existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié et/ou de mandataires sociaux (ou de certains d'entre eux) de la société et des sociétés et groupements d'intérêt économique liés à votre société.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat des actions.

## 2. Rapports au titre de l'Assemblée générale Extraordinaire





### Rapport spéciaux relatifs aux opérations portant sur le capital social

- Résolution 25 Autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre
  - Proposition d'autoriser le conseil d'administration, pour une durée de 26 mois et selon des plafonds définis, à attribuer des actions gratuites existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié, ou de certaines catégories d'entre eux, et/ou de mandataires sociaux de la société ou des sociétés ou groupement d'intérêt économique dont votre société détiendrait au moins 10% du capital ou des droits de vote à la date d'attribution des actions.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du conseil d'administration.

- Résolutions 27 Emission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital réservée aux adhérents d'un plan d'épargne entreprise
  - Proposition de délégation au conseil d'administration de la compétence, pour une durée de 26 mois et selon des plafonds définis, pour décider une émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de votre société, avec suppression du droit préférentiel de souscription, réservée aux salariés et mandataires sociaux éligibles, adhérents d'un plan d'épargne entreprise de votre société et des entreprises françaises ou étrangères qui lui sont liées.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre données dans le rapport du conseil d'administration.



# Présentation des résolutions

Amira Kabani Secrétaire de l'Assemblée Générale



# Partie Ordinaire - Résolutions 1 à 3



- 1. Approbation des comptes sociaux au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 (1<sup>ere</sup> résolution)
- 2. Approbation des comptes consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 (2e résolution)
- 3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 (3<sup>e</sup> résolution)

# Partie Ordinaire - Résolution 4



4. Ratification de la cooptation de Mattias Perjos en qualité d'administrateur de la Société





 Fixation du montant de la rémunération globale allouée au Conseil d'administration de la Société (1 100 000 euros) (5<sup>e</sup> résolution)

6. Approbation des informations mentionnées au I de l'article L. 22-10-9 du code de commerce (6<sup>e</sup> résolution)

# Partie Ordinaire - Résolutions 7 et 8



7 et 8. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ou attribués au titre du même exercice, pour la période courant à compter de l'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris, à :

- Madame Viviane Monges, Présidente du Conseil d'administration (7e résolution)
- Monsieur Karl Rotthier, Directeur général de la Société (8e résolution)

## Partie Ordinaire - Résolutions 9 à 11



# 9 à 11. Approbation de la politique de la rémunération :

- des membres du Conseil d'administration (9e résolution)
- de Madame Viviane Monges, Présidente du Conseil d'Administration (10e résolution)
- de Monsieur Karl Rotthier, Directeur général de la Société (11e résolution)

## **Partie Ordinaire - Résolution 12**



# 12. Autorisation à donner au conseil d'administration en vue de l'achat par la Société de ses propres actions

Au 31 décembre 2022, dans le cadre du contrat de liquidité, Kepler Cheuvreux a :

- Acheté 722 168 actions ;
- Vendu 634 171 actions.

Au 31 décembre 2022, la Société détenait 87 997 actions soit 0,093% du capital.

#### **Plafond**

10 % du capital social

Prix unitaire maximum d'achat par action: 24 euros

#### Durée

Dix-huit mois

#### Limitation

Usage hors offre publique





13. Autorisation à donner au conseil d'administration en vue de réduire le capital social par voie d'annulation d'actions, dans le cadre de l'autorisation de rachat de ses propres actions

#### **Plafond**

10 % du capital social par période de vingt-quatre mois

#### Durée

Dix-huit mois



# Partie Extraordinaire – Résolution 14

14. Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires

#### **Plafond**

- Augmentation de capital : 47 millions d'euros en nominal, soit moins de 50% du capital social
- Titres des créances : 750 millions d'euros

#### Durée

Vingt-six mois

#### Limitation

Usage hors offre publique



# Partie Extraordinaire – Résolutions 15 et 16

15 à 16. Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires :

- offre au public (en dehors des offres visées au paragraphe 1° de l'article L. 411-2 du code monétaire et financier) (15° résolution)
- dans le cadre d'une offre au public au profit d'investisseurs qualifiés ou d'un cercle restreint d'investisseurs visée au paragraphe 1° de l'article L. 411-2 du code monétaire et financier (16e résolution)

#### **Plafond**

- Augmentation de capital: 9,4 millions d'euros en nominal, soit moins de 10% du capital social
- Titres des créances : 750 millions d'euros

#### Durée

Vingt-six mois

#### Limitation

Usage hors offre publique



17. Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription décidée aux termes des délégations ci-dessus

#### **Plafond**

15 % de l'émission initiale

#### Durée

Vingt-six mois

#### Limitation



18. Autorisation à consentir au conseil d'administration, en cas d'émission d'actions ou de toute valeur mobilière avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, de fixer le prix d'émission dans la limite de 10 % du capital social

#### **Plafond**

• 10 % du capital par période de 12 mois

#### Durée

Vingt-six mois



19. Délégation de compétence à conférer au conseil d'administration à l'effet de décider l'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de bénéficiaires

#### **Plafond**

- Augmentation de capital : 47 millions d'euros en nominal, soit moins de 50% du capital social
- Titres des créances : 750 millions d'euros

#### Durée

Dix-huit mois

#### Limitation



20. Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, en cas d'offre publique comportant une composante d'échange initiée par la Société

#### **Plafond**

- Augmentation de capital : 9,4 millions d'euros en nominal, soit moins de 10% du capital social
- Titres des créances : 750 millions d'euros

#### Durée

Vingt-six mois

#### Limitation



21. Délégation de pouvoir à consentir au conseil d'administration à l'effet de décider l'émission d'actions ordinaires de la Société ou de valeurs mobilières donnant accès par tous moyens, immédiatement et/ou à terme, au capital de la Société, dans la limite de 10 % du capital, pour rémunérer des apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de sociétés tierces en dehors d'une offre publique d'échange

#### **Plafond**

- 10% du capital social
- Titres des créances : 750 millions d'euros

#### Durée

Vingt-six mois

#### Limitation



22. Limitations globales du montant des émissions effectuées en vertu des délégations susvisées (14e, 15e, 16e, 17e, 19e, 20e, 21e et 27e résolutions)

#### **Plafond**

- Plafond global des augmentations de capital : 47 millions d'euros soit moins de 50% du capital
- Plafond global des émissions de titres de créances : 750 millions d'euros



23. Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres

#### **Plafond**

• 9,4 millions d'euros, soit moins de 10% du capital

#### Durée

Vingt-six mois

#### Limitation



24. Autorisation à donner au conseil d'administration de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions de la Société, conformément aux dispositions des articles L. 225-177 et suivants du code de commerce, emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription

#### **Plafond**

- Mandataires sociaux : 50% de l'ensemble des options consenties par le Conseil d'Administration
- Attribution des options : maximum 2 %
- Nombre total d'actions pouvant être souscrites : maximum un tiers du capital social

#### Durée

Vingt-six mois

#### Limitation



25. Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre, conformément aux dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du code de commerce, emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription

#### **Plafond**

• 3,0 % du capital social, dont 0,4 % au profit des mandataires sociaux

#### Durée

Vingt-six mois

#### Limitation



26. Limitations globales du montant des émissions pouvant être effectuées en vertu des autorisations à consentir au conseil d'administration à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions ou des actions gratuites

#### **Plafond**

 Plafond global du nombre d'actions : 9,4 millions d'actions d'une valeur nominale d'1 euro chacune, soit moins de 10% du capital social



27. Délégation à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société au profit des salariés adhérant au plan d'épargne entreprise

#### **Plafond**

1880 000 euros

#### Durée

Vingt-six mois



28. Pouvoirs pour les formalités



## **Partie Ordinaire - Résolution 29**

29. Approbation d'engagements concernant le paiement d'une indemnité de non-concurrence et d'une indemnité de fin de mandat entre la Société et M. Karl Rotthier en date du 4 mai 2022 (conventions visées à l'article L. 225-38 du code de commerce)

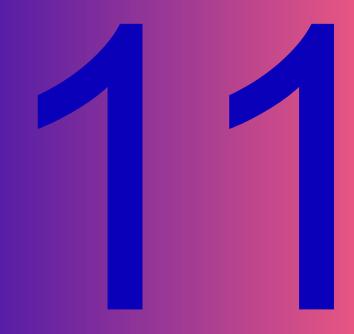
### **EULOAPI**

Réponses aux questions écrites





Questions - Réponses



## **eur**OAPI

Votes





# pen possibilities